

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

SOMMAIRE

L'Office donne des conseils au gouvernement, aux ministères et aux organismes sur les questions liées aux affaires francophones et à la prestation des services en français. Il surveille et contrôle la mise en application par les ministères de la Loi sur les services en français et évalue la qualité, la quantité et la pertinence des services fournis par les ministères à la population francophone. L'Office encourage la communauté francophone à participer pleinement à la société ontarienne tout en l'aidant à préserver sa langue et sa culture. Il fait aussi la promotion de l'expertise de la province sur le plan des affaires francophones et de la prestation des services en français.

Prévisions 2002-2003	PROGRAMMES	Variation par rapport à 2001-2002	Prévisions 2001-2002	Dépenses réelles 2000-2001
\$		\$	\$	\$
3 036 800	Programme des affaires francophones	(1 913 100)	4 949 900	3 900 959
3 036 800	Total du ministère - Fonctionnement	(1 913 100)	4 949 900	3 900 959
549 500	Moins : Mandats spéciaux	549 500	-	-
2 487 300	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	(2 462 600)	4 949 900	3 900 959
CLASSIFICATION COMPTABLE				
3 036 800	Dépenses	(1 913 100)	4 949 900	3 900 959

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT

DÉTAILS	Prévisions 2001-2002	Dépenses réelles 2000-2001
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2001-2002	4 825 900	
1.2 Comptes publics 2000-2001		3 776 959
2. Réorganisation gouvernementale		
2.1 Transfert de fonctions d'autres ministères	124 000	124 000
	4 949 900	3 900 959

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

PROGRAMME DES AFFAIRES FRANCOPHONES :

Ce programme donne des conseils au gouvernement, aux ministères et aux organismes gouvernementaux sur les questions liées aux affaires francophones et à la prestation des services en français. Il élabore les politiques et les programmes appropriés liés aux services en français du gouvernement. Il veille à l'application de la Loi sur les services en français dans les ministères et formule des recommandations sur la désignation d'organismes de paiements de transfert en vertu de la Loi. Il évalue aussi la qualité, la quantité et la pertinence des services fournis par les ministères à la population francophone, et fournit des renseignements, des conseils d'experts et de l'aide à la communauté francophone.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation par rapport à 2001-2002	Prévisions 2001-2002	Dépenses réelles 2000-2001
	\$		\$	\$	\$
1301		PROGRAMME DES AFFAIRES FRANCOPHONES			
FONCTIONNEMENT					
1	3 036 800	Coordination des Affaires francophones	(1 913 100)	4 949 900	3 900 959
	<u>3 036 800</u>	Total - Fonctionnement	<u>(1 913 100)</u>	<u>4 949 900</u>	<u>3 900 959</u>
	549 500	Moins : Mandats spéciaux	549 500	-	-
	<u>2 487 300</u>	Montant à voter	<u>(2 462 600)</u>	<u>4 949 900</u>	<u>3 900 959</u>

- NOTES -

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Coordination des Affaires francophones (1301-1)	\$
Traitements et salaires	1 201 500
Avantages sociaux	194 300
Transports et communications	80 000
Services	1 512 000
Fournitures et matériel	49 000
	<u>3 036 800</u>
Total (Fonctionnement) - Programme des affaires francophones	<u>3 036 800</u>

